



ARTISANAT FRANCILIEN

INFOS ÉCO N°100

27 MARS 2017



VIE DE L'ENTREPRISE



APPEL À CANDIDATURES - 7 BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES À OCCUPER PENDANT 2 MOIS DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

La Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et Paris Habitat mobilisent 7 locaux commerciaux dans le 19^{ème} arrondissement de Paris qui seront mis à disposition – sans loyer – aux porteurs de projets qui souhaitent animer le quartier en testant leur activité, un concept ou un produit. Les locaux seront mis à disposition du 2 mai au 2 juillet. Le dossier de candidature doit être envoyé pour le 7 avril 2017 à 12h à pauline.jagu-david@paris.fr.

Bailleur	Adresse	Ancienne activité	Surface	Charges (€/mois TTC)
Paris Habitat	106 bd Serrurier	Auto-école	30 m ²	56
Paris Habitat	8 avenue Porte Chaumont	SARL MASLAH Alimentation	43 m ²	86
Paris Habitat	7 avenue Porte Brunet	Banque LCL	78 m ²	100
RIVP	6 bd Indochine	Agence bancaire	114 m ²	140
RIVP	18 av Porte Brunet	Mode Discount	31 m ²	40
Paris Habitat	69 rue de Meaux	SARL Happy Food	44 m ²	88
RIVP	196 bd Macdonald	Locaux neufs	75 m ²	90

En savoir plus : <http://www.paris.fr/actualites/7-boutiques-ephemeres-a-occuper-pendant-2-mois-dans-le-19eme-deposez-votre-candidature-4659>

Contact : Julien GUÉRARD – julien.guerard@crma-idf.fr

TENDANCES ÉCONOMIQUES



ENQUÊTE SUR LE COMPORTEMENT D'ACHAT DES CONSOMMATEURS

D'après une enquête de la société d'audit PwC, le nombre de consommateurs en ligne en France a augmenté de 18% en 2016. 33% des consommateurs en ligne effectuent plus d'un achat en ligne par semaine en moyenne. L'achat mobile progresse considérablement : 56% des consommateurs en ligne achetaient via leur mobile en 2016 contre 26% en 2013. Enfin pour 41% des français de 25 à 34 ans, le smartphone est l'outil d'achat du futur, même si aujourd'hui 54% des français préfèrent acheter en magasin.

En savoir plus : <http://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2017/03/total-retail/infographie-total-retail.pdf>

Contact : Julien GUÉRARD – julien.guerard@crma-idf.fr



RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DE FRANCE SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Dans son rapport annuel, la Banque de France montre que les délais de paiement interentreprises, clients et fournisseurs, sont stables en 2015. Ils s'établissent respectivement à 44 jours de chiffre d'affaires et 50 jours d'achats*. Trois secteurs d'activité sont principalement touchés par des délais de paiement clients supérieurs à 60 jours (La loi de modernisation de l'économie (LME) stipule que le délai de paiement convenu entre les partenaires commerciaux ne peut dépasser 60 jours à compter de la date d'émission de la facture) : la construction, le secteur du soutien aux entreprises et le secteur de l'information et communication. La part des entreprises concernées par un retard de paiement est stable : 32 % des entreprises subissent un retard de règlement de leurs clients en 2015.

Enfin, selon une enquête de CODINF rapportée par Banque de France, plus les entreprises sont de petite taille, plus elles sont victimes de retards de paiement de la part de leurs clients. Les très petites entreprises (TPE) bénéficient de paiements rapides de la part des autres TPE (86 % d'entre elles paient à moins de 60 jours) et des collectivités locales (74 %). À l'inverse, 40 % des TPE interrogées disent être payées par l'État et les grandes entreprises au-delà de 60 jours.

***Exprimé en jours de chiffre d'affaires, le ratio « délais clients »** rapporte les créances clients, effets escomptés non échus inclus, au chiffre d'affaires toutes charges comprises TTC, multiplié par 360. Les créances clients sont calculées après déduction des avances et acomptes versés sur commande (inscrits au passif du bilan).

Exprimé en jours d'achats, le ratio « délais fournisseurs » rapporte les dettes fournisseurs aux achats et autres charges externes TTC, multiplié par 360. Les dettes fournisseurs sont calculées après déduction des avances et acomptes versées aux fournisseurs (inscrits à l'actif du bilan).

En savoir plus : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/22331.pdf>

Contact : Julien GUÉRARD – julien.guerard@crma-idf.fr
